



Association Les Amis de l'Église Saint-Sernin de Daumazan

Mairie de Daumazan - 1 place du Dôme -09350 DAUMAZAN SUR ARIZE

e-mail : saintsernindaumazan@gmail.com

APPEL À SOUSCRIPTION POUR TRAVAUX ÉLECTRIQUES

L'installation électrique de l'église date de 1937. Elle n'a, depuis, jamais fait l'objet de travaux de modernisation et souffre aujourd'hui d'un grave état de vétusté.

Cette situation va conduire inéluctablement à sa fermeture au public et à l'arrêt des manifestations culturelles, si des travaux d'urgence ne sont pas entrepris dans les mois qui viennent pour mettre aux normes et refaire le réseau électrique, l'éclairage et le chauffage qui sont évalués à 30.000 € au total.

C'est pourquoi l'association lance une grande souscription pour venir en appui des cofinancements de l'association et des institutions. Il a en va de l'avenir culturel et du rayonnement touristique de l'édifice.

Les devis de trois artisans locaux sont en attente de validation par l'architecte du patrimoine.

Les travaux sont prévus au 1er trimestre 2018.

En accord avec la mairie, l'association a établi le plan de financement suivant :

La paroisse	3.000 €
L'association Les Amis de l'Église	3.000 €
La commune	5.000 €
Le département.....	5.000 €
L'Appel à souscription	14.000 €
Total	30.000 €

A la réception de votre bon de souscription ci-dessous imprimé et renseigné, l'association vous adressera par courrier postal le reçu vous permettant une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant de votre don (dans la limite de 20 % du revenu imposable).

Une grand merci pour votre soutien et votre générosité !

L'Association est reconnue d'utilité publique par le décret du 07/10/2012 et n'a aucun caractère religieux.

BON DE SOUSCRIPTION

À l'association Les amis de l'église Saint-Sernin de Daumazan

Mairie de Daumazan - 1 place du Dôme -09350 DAUMAZAN SUR ARIZE

Nom et Prénom ou Société :

Adresse postale :

Adresse e-mail (facultatif) :

Téléphone (facultatif) :

Montant du don : €

Ce bon de souscription, imprimé et dûment renseigné, doit être adressé par courrier postal, accompagné de votre chèque bancaire à l'ordre de l'Association Les Amis de l'Église Saint-Sernin de Daumazan.